DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT DE ROANNAIS AGGLOMERATION

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du code de la commande publique relatifs aux marchés publics passés en procédure adaptée ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques TRONCY Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération souhaite recruter un

géotechnicien dans le cadre de l'aménagement de l'espace Valmy à Mably (42) ;

Considérant qu'une consultation a été lancée le 20 janvier 2023 en procédure adaptée pour la réalisation de cette étude ;

Considérant les 3 offres reçues ;

Considérant que la proposition du prestataire CELIGEO est l'offre économiquement la plus avantageuse ;

ROANNAIS AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès 42311 ROANNE

N° DP 2023-048

Marchés publics

Marché d'essais géotechniques pour la réalisation du projet d'aménagement de l'espace Valmy à Mably (42)

Marché avec le prestataire CELIGEO

Certifié exécutoire	2 0 FEV. 2023
Reçu en préfecture	1 6 FEV. 2023
Publié	2 0 FEV. 2023

DECIDE

- D'approuver le marché d'essais géotechniques pour la réalisation du projet d'aménagement de l'espace Valmy à Mably (42) avec le prestataire CELIGEO;
- De préciser que la prestation s'élève à un montant forfaitaire de rémunération de 6 194,00 € HT;
- De dire que ces dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au Budget 13.

Par délégation du Conseil Communautaire, Pour le Président et par subdélégation, JACQUES TRONCY

Vice-Président délégué aux Finances et aux Achats publics

Lousiwny-